

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 06 mars 2025

Convocation du :	28 février 2025
Date d'affichage :	28 février 2025
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	13
Votants :	17

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2025/03/15 (Nomenclature 1.1)

L'an deux mil vingt-cinq, le six mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul – MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - CHATTARD-GISSEROT Thibault – AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise - MORIN Sabine – LE FUR Corentin – GUILLEMOT Sébastien – QUEMARD Bertrand – LE CHANU Fabienne – AUBRY Charlène.

Absents excusés :

POISSON François, REPERANT Thibault, LE BRIS Isabelle, RUEN Pauline, BOQUEHO Stéphanie, LE BUHAN Erwan, COISY Thierry et HELLARD Hugo.

Procuration :

COISY Thierry à HAMON Jean-Paul
RUEN Pauline à CARRO Nicolas
REPERANT Thibault à CHATTARD-GISSEROT Thibault
POISSON François à THERIN Emmanuel

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Emmanuel THERIN.

Commande publique : Avenants au marché de travaux de l'ancienne trésorerie

Rapporteur : Nicolas CARRO

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles R 2194-5 et R 2194-8,

Vu le programme de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie confié au Maître d'œuvre, la SELARL STUMM Architectures et les autorisations d'urbanisme afférentes,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du mercredi 10 juillet 2024,

Vu la délibération n°2024/07/55 du conseil municipal du 11 juillet 2024 relative au marché de travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie attribuant les lots 1 à 9 et 11 aux entreprises suivantes :

LOT 1 - Démolitions – Désamiantage	23 839,00 €	<i>CP DESAMIANTAGE</i>
LOT 2 - Gros-Œuvre	52 314,00 €	<i>LE BRIX</i>
LOT 3 – Charpente	6 939,16 €	<i>BIDAULT MENUISERIE</i>
LOT 4 – Couverture	95 989,62 €	<i>CARREE Michel</i>
LOT 5 - Menuiseries Extérieures	19 935,18 €	<i>LE MARCHAND</i>
LOT 6 - Menuiserie Intérieure	12 984,08 €	<i>BIDAULT MENUISERIE</i>
LOT 7 - Doublages - Cloisons – Isolation	47 983,53 €	<i>Armor Plaquiste Isolation</i>
LOT 8 - Revêtements de sols – Faiences	14 000,00 €	<i>SARPIC</i>
LOT 9 - Electricité – Chauffage	22 201,76 €	<i>AM ELEC</i>
LOT 10 - Plomberie Sanitaire – Ventilation	- €	<i>infructueux</i>
LOT 11 – Peintures Avec PSE Peinture extérieure sur menuiseries bois	20 501,39 € 6 438,00 €	<i>ADALEA</i>
TOTAL HT	323 125,72 €	
TVA	64 625,14 €	
TOTAL TTC	387 750,86 €	

Vu l'arrêté municipal 2024-198 du 26 septembre 2024 attribuant le lot 10 pour un montant de 9 085,48 € H.T, selon devis n°24D508 du 28/08/2024, à Armor Thermique et Sanitaire, 10 rue des frères lumière – 22 440 TREMUSON, conformément aux dispositions de l'article R 2122-2 du code de la commande publique

Vu la délibération n°2024/12/81B du conseil municipal du 18 décembre 2024 relative au marché de travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie concluant 3 avenants d'augmentation pour les lots 1, 2 et 10 de la manière suivante :

Entreprises	Marché initial	Avenant	Objet	Nouveau montant du marché
Lot 1 : CPDésamiantage	23 839 €	4 045 €	Démolition plancher bois annexe, évacuation et traitement chaudière, retrait conduit fibro ciment et démolition souche de cheminée	27 884 €
Lot 2 : SARL Le Brix	52 314 €	1 280 €	Création poteau béton armé pour soutenir un escalier	53 594 €
Lot 10 : ATS	9085,48 €	1 512,02 €	Dépose et modification des réseaux de chauffage du logement de l'ancienne trésorerie	10 597,5 €
	85 238,48 €	6 837,02 €		92 075,50 €

Compte tenu d'un imprévu de chantier avec l'entreprise attributaire du lot 3, *BIDAULT MENUISERIE*, nécessitant le remplacement d'un linteau de porte intérieure pour un montant de 1 620,00 € H.T, soit 1 944 € TTC au niveau du passage entre le bâtiment principal et la partie sur la rue des Douves. En effet, l'ancienne carrée de porte s'est révélée être complètement pourrie lors de la réouverture du passage.

Compte tenu d'un autre imprévu de chantier sur le lot 3, concernant le renforcement du plancher du R+1 du côté des services techniques. Le principe préconisé par le bureau d'études Solig dans son audit n'est pas réalisable compte tenu de la hauteur réelle disponible entre les solives et les linteaux de fenêtres. Un renforcement tel que préconisé obligerait à envoyer les efforts dans les poutres existantes et non directement dans le mur, amenant donc une fragilité dans les poutres principales. De plus, cela engendrerait une plus-value au lot cloisons pour réaliser des retombées de plafond coupe-feu non prévues. L'entreprise Bidault propose donc un doublement des solives, qui engendre une quantité de bois plus conséquente. Les travaux supplémentaires s'élèvent à 915,53 € HT, soit 1098,64 € TTC.

Sur proposition du Maître d'œuvre, la SELARL STUMM Architectures, la maîtrise d'ouvrage doit reconsidérer le coût des travaux qui s'élève désormais à la somme de 341 583,75 € contre 339 048,22 € H.T

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article R 2194-1 et suivants du code de la commande publique, la commune de Quintin doit conclure des avenants pour poursuivre les travaux engagés de réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, décide par 16 voix « pour » et une abstention (Fabienne LE CHANU) :

- DE CONCLURE un avenant d'augmentation pour le lot 3 ci-après détaillé :

Entreprises	Marché initial	Avenant	Objet	Nouveau montant du marché
Lot 3 : Bidault Menuiserie	6 939,16 €	2 535,53 €	Reprise linteau et renforcement solivage	9 474,69 €

Cet avenant présente une incidence financière significative sur le montant initial du marché du lot 3 avec une augmentation de 36,5 %. Selon l'Article R2194-3 du code de la commande publique, il ne peut être supérieur à 50 %.

Le nouveau montant du marché public est donc le suivant :

LOT 1 - Démolitions – Désamiantage	27 884,00 €	<i>CP DESAMIANTAGE</i>
LOT 2 - Gros-Œuvre	53 594,00 €	<i>LE BRIX</i>
LOT 3 – Charpente	9 474,69 €	<i>BIDAULT MENUISERIE</i>
LOT 4 – Couverture	95 989,62 €	<i>CARREE Michel</i>
LOT 5 - Menuiseries Extérieures	19 935,18 €	<i>LE MARCHAND</i>
LOT 6 - Menuiserie Intérieure	12 984,08 €	<i>BIDAULT MENUISERIE</i>
LOT 7 - Doublages - Cloisons – Isolation	47 983,53 €	<i>Armor Plaquiste Isolation</i>
LOT 8 - Revêtements de sols – Faïences	14 000,00 €	<i>SARPIC</i>
LOT 9 - Electricité – Chauffage	22 201,76 €	<i>AM ELEC</i>
LOT 10 - Plomberie Sanitaire – Ventilation	10 597,50 €	<i>ATS</i>
LOT 11 – Peintures Avec PSE Peinture extérieure sur menuiseries bois	20 501,39 € 6 438,00 €	<i>ADALEA</i>

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le **14 MARS 2025**

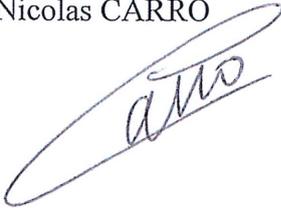
ID : 022-212202626-20250306-2025_03_15-DE

TOTAL HT	341 583,75 €
TVA	68 316,75 €
TOTAL TTC	409 900,5 €

- **D'AUTORISER** le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire,
Nicolas CARRO



Le secrétaire de séance,
Emmanuel THERIN

